

DESCRIPTION DE TÂCHES

EMPLOI:	Technicien vidéo (CCU)	SERVICE:	Exploitation
SYND./ CL.:	SCFP 687 /	DATE:	Le 23 août 2005


SOMMAIRE

Sous surveillance générale et selon les procédés en usage, le technicien vidéo assure, tant au point de vue technique qu'artistique, l'uniformité et le contrôle de qualité des signaux vidéo.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS ET EXEMPLES DE TÂCHES

1. Assure le contrôle de la qualité du signal vidéo lors de la production d'une émission en direct ou lors d'un enregistrement:
 - a) Effectue les pré-réglages des canaux vidéo à l'aide de grilles d'ajustement et selon les procédés en usage et fait les branchements nécessités par l'ajout de caméras auxiliaires ou de générateurs d'effets spéciaux.
 - b) Contrôle et ajuste les caméras de façon constante afin que les signaux vidéo soient uniformes et de bonne qualité lors d'émissions en direct ou d'enregistrements.
 - c) Collabore avec l'aiguilleur au réglage d'équipements auxiliaires tels générateur de caractères, emmagasineur d'images, tally, intercom, phasage des caméras, etc.
 - d) Collabore avec le technicien à l'éclairage afin de rendre le signal vidéo conforme aux besoins de la production.
2. Opère différents équipements selon les besoins de la production tels, les caméras-robots, les trépieds de caméras robotisés, télé-souffleur, etc.
3. Vérifie, installe, démonte et transporte le matériel technique en respectant les normes de sécurité et rapporte les défauts techniques au superviseur.
4. Exécute toute autre tâche de même nature ou d'ordre général reliée à l'emploi, demandée par son supérieur ou nécessitée par ses fonctions.

GROUPE TVA



EXIGENCES FORMELLES

EMPLOI:	Technicien vidéo (CCU)	SERVICE:	Exploitation
SYND./ CL.:	SCFP 687 /	DATE:	Le 23 août 2005

FORMATION

- Posséder le diplôme d'études collégiales (DEC) en électrotechnique avec spécialisation en électrotechnique ou équipements audiovisuels.

EXPÉRIENCE

- Trois ans d'expérience pertinente en production télévisuelle.

CONNAISSANCES

- Connaissance usuelle de la langue anglaise.

AUTRES

- Capacité d'efforts physiques soutenus.
